

Offensive bruxelloise contre la prime « kot » wallonne

Les Bruxellois exigent une extension de la prime « kots » wallonne

SOCIAL Une menace de conflit d'intérêts contre la mesure

► Les Bruxellois veulent que la prime aux « kots » de 1.000 euros soit accessible aussi aux Bruxellois et aux Wallons qui étudient à Bruxelles.
► Willy Borsus (MR), le ministre-président du gouvernement wallon rappelle qu'il ne s'agit que d'« une première lecture de l'arrêté » et se dit ouvert à la négociation.

La prime aux kots remonte jusqu'au ministre-président wallon. Il s'agit de ce projet d'arrêté du gouvernement wallon qui octroie un montant de 1.000 euros par an aux étudiants qui habitent à plus d'une heure de voiture de leur école supérieure ou université. Mais, très vite après son annonce, ce projet a fait l'objet de critiques, au motif que seuls les étudiants wallons suivant les cours en Wallonie auront droit à la prime. Exit, donc, les étudiants wallons des écoles et universités bruxelloises, et pas de prime non plus pour les Bruxellois étudiant en Wallonie. Après le recteur de l'ULB (*Le Soir* de lundi), qui y voyait une forme de régionalisation maladroite, ce sont les trois gouvernements bruxellois (Région, Cocof et VGC) qui se sont fendus d'une missive commune à Willy Borsus (MR), ministre-président wallon, qui n'était pas encore intervenu personnelle-

Le projet d'arrêté du gouvernement wallon qui octroie un montant de 1.000 euros par an aux étudiants qui habitent à plus d'une heure de voiture de leur école supérieure ou université continue à faire des remous. Seuls les étudiants wallons qui étudient en Wallonie y auront droit, ce que contestent les trois gouvernements bruxellois (Région, Cocof et VGC). Ils s'en sont ouverts au ministre président wallon Willy Borsus (MR).

Les Bruxellois rappellent que la capitale accueille 100.000 étudiants, au profit

desquels une série de mesures visant à réduire le coût de la scolarité ont été prises. Et précisent : « Dans toutes nos politiques, nous avons toujours fait le choix de ne pas opérer de discrimination sur la base du domicile légal des étudiants, nous les considérons comme des Bruxellois, même pour une courte période de leur vie ». Ils demandent à la Wallonie de faire pareil et réclament une concertation avec les ministres wallons.

Faute de pouvoir négocier une adaptation du projet, ils pourraient lancer une procédure en conflit d'intérêts. ■

ment dans ce dossier (sensible).

Bruxelles monte au créneau

En substance, le courrier rappelle que Bruxelles accueille 100.000 étudiants, au profit desquels une série de mesures visant à réduire le coût de la scolarité ont été prises. Et de citer notamment la création d'une agence immobilière sociale garante de kots à prix abordables, ou la réduction du tarif de l'abonnement Stib pour les moins de 24 ans. « Dans toutes nos politiques, nous avons toujours fait le choix de ne pas opérer de discrimination sur la base du domicile légal des étudiants, nous les considérons comme des Bruxellois, même pour une courte période de leur vie », insistent Rudi Vervoort (PS), Fadila Laanan (PS) et Guy Vanhengel (Open VLD).

Ils demandent instamment à la Wallonie de faire pareil... « Nous souhaitons vivement vous inciter à ne pas restreindre le champ d'application de votre mesure de soutien et de continuer à viser tous les étudiants wallons, peu importe l'établissement d'enseignement supérieur au sein duquel ils choisissent librement d'étudier. » Même si c'est dans la capitale...

Au passage, le courrier s'interroge même sur la procédure utilisée par le gouvernement wallon :

« Il ressort de notre analyse que votre décision suppose une modification décrétable, le Code wallon du logement et de l'habitat durable n'opérant aucune distinction entre les établissements supérieurs financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. » En coulisses, d'aucuns soufflent au

gouvernement wallon qu'il s'épargnerait une polémique en octroyant leur prime à tous les étudiants domiciliés en Région wallonne, peu importe l'endroit où ils étudient...

Concrètement, les trois chefs de gouvernement bruxellois réclament une concertation avec les ministres wallons. Ils ont

d'ailleurs porté le point, ce matin, en comité de concertation. « J'ai expliqué notre point de vue à Willy Borsus, qui avait pris connaissance du courrier, explique Fadila Laanan, ministre-présidente de la Cocof. Il s'est montré ouvert au dialogue. Et a rappelé que le texte avait été adopté en première lecture, pas encore définitivement. » Les Bruxellois espèrent donc pouvoir négocier avec leurs homologues wallons. Faute de quoi, ils pourraient se lancer dans un conflit d'intérêts.

De son côté, Willy Borsus se dit effectivement ouvert à la négociation. « Il s'agit d'une première

lecture de l'arrêté, basée sur nos compétences régionales, et un accord de coopération est souhaitable. » Des déclarations conformes à celles de la ministre en charge du Logement, Valérie De Bue. En revanche, ni le ministre-président, ni la ministre compétente ne s'avancent à dire que la prime wallonne serait gelée jusqu'à ce que Bruxelles y soit intégrée. A moins qu'un conflit d'intérêts soit introduit par les Bruxellois ou que l'arrêté soit contesté parce qu'il serait discriminatoire, ce qui n'est pas une hypothèse théorique... ■

BERNARD DEMONTY
VÉRONIQUE LAMQUIN

CONTEXTE**22 ans de palabres**

La prime aux kots pour les étudiants des régions éloignées des grandes villes est un diable qui sort périodiquement de sa boîte. Le premier à y avoir pensé, c'est Josy Arens, député

wallon CDH, qui siégea au fédéral durant plus de 20 ans et introduisit un premier projet en... 1997. « J'avais été interpellé par des familles de la province du Luxembourg, où je vis, une région où l'offre d'études supérieures est très limitée. Et ce ne sont pas des familles fortunées. J'ai voulu travailler sur une déduction

fiscale, ce qui aurait permis de toucher tous les étudiants. Je voulais que ceux qui habitent loin des grands centres bénéficient des mêmes chances que les autres. » Mais son projet n'a pas réuni de majorité. Le dossier a ensuite évolué, pour faire l'objet d'une traduction régionale sous cette législature, avec les erre-

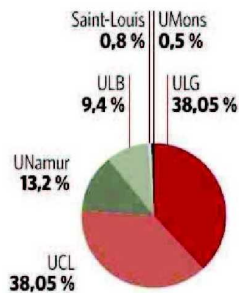
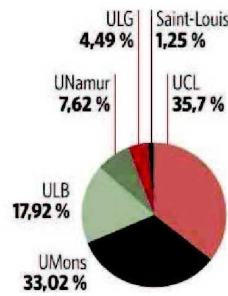
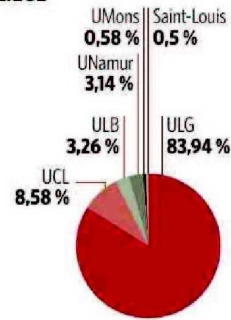
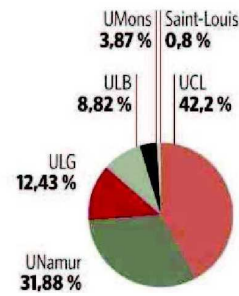
ments que l'on sait. Aujourd'hui, Josy Arens est très heureux que la prime soit sur le point d'être actée. « Je suis évidemment en faveur d'une extension de cette aide aux Bruxellois et à ceux qui étudient à Bruxelles, mais n'enterrons pas ce qui a mis si longtemps à voir le jour. »

B.DY

Où les étudiants wallons vont-ils à l'université ?

■ ULG ■ UCL ■ UNamur ■ ULB ■ Saint-Louis ■ UMons

LE SOIR 07/02/19

LUXEMBOURG**HAINAUT****LIÈGE****NAMUR****BRABANT WALLON**